

Image not found or type unknown



SCI Familiale passer de la location nue en meublé

Par **clementine007**, le **23/09/2014** à **11:33**

Bonjour,
Je détiens quelques petits biens dans le cadre d'un SCI Familiale à répartition égale avec mon époux.
Les locations sont nues. Quelles seraient les conséquences fiscales si je louais en meublé svp ?
et en meublé professionnel ?
Merci d'avance
Clémentine.